

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,
W. H. ROWEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES.

No. 16, Rue Grand, St. Roch.
No. 17, Rué des Prêtres, St. Louis.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 16, Rue Grand, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shillings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se montent à six shillings par année. On n'envoie pas le journal à la campagne pour moins de six mois. Les ANNONCES seront insérées au prix des autres journaux.



DEPOT.

On trouve le Fantastique au Bureau du Journal, chez Mr. Le Gall, marchand de la Halle, Ville-archez Mr. ANTOINE Jasse, Ville.

AGENTS.

Montreal: Chez Mr. JEROME ROGEE, Rue St. The. rése; ou l'on reçoit du souscriptions.

Trois Rivières: Chez M. OLIVIER, Bureau, Faud, Feu Drou.

Les personnes qui désirent s'abonner de l'agence du Fantastique dans les campagnes tout prises de bonse faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3.

Quebec, 9 Septembre, 1841.

No. 74.

MÉLANGES.

LES FÉLICITÉS DE LA VIE CONJUGALE.

« Mon cher monsieur, me disait ce matin M. Cornuau, professeur de belles-lettres, au milieu de toutes ces tortures conjugales que, par une honnête antiphrase, vous baptisez du nom de *félicités*, vous en oubliez une qui, à mon avis, ne serait pas la moins bizarre de la collection.

— Veuillez me l'indiquer et je réparerai cette omission avec le plus grand plaisir.

— Voici: il me semble que vous n'avez rien dit encore du meilleur d'avoir une femme jalouse!

— C'est un sujet bien usé!

— Pas autant que vous le croyez; et je suis même convaincu que, si j'étais posé devant vous certain modèle, vous me remercieriez.

— Faites poser, monsieur Cornuau, faites poser.

— Nous n'irons pas chercher le masque, bien loin... c'est tout bonnement celui de ma femme.

— De votre femme ? allons, c'est une plaisanterie !

Il faut vous dire que M. Cornuau est un petit homme de quatre pieds huit pouces, d'une ampleur abominable, tellement développée, que, pour se dire bonjour, ses deux mains sont réduites à s'aller chercher derrière son dos ; encore ne parviennent-elles à se rencontrer que d'une manière très incomplète. Son chef est surmonté de magnifiques cheveux noirs, gracieusement bouclés, dont personne ne saurait lui contester la propriété, attendu que Delignon les lui a fait payer assez cher. Ajoutez à cela des besicles, une voix de fausset, qu'on prendrait pour le miaulement d'un chat nouveau né, et des souvenirs qui remontent à la chute des girondins, vous aurez l'ensemble des agrémens physiques par lesquels M. Cornuau se recommande à l'amour d'une femme de vingt-huit ans, encore jolie et d'une fraîcheur parfaitement conservée.

— Plût à Dieu, monsieur, que ce fût une plaisanterie ! s'écria le professeur de belles-lettres. La jalousie d'Armandine et les maux qu'elle me fait endurer ne sont que trop malheureusement de grandes réalités. Figurez-vous que je ne puis faire un pas sans éveiller dans cet esprit inquiet les soupçons les plus injustes, les plus désobligeans. C'est à un tel point que pour avoir la paix dans mon intérieur, il me faudrait renoncer à donner des leçons en ville ; et pourtant ma femme sait très bien que c'est une chose impossible, puisque ce sont les leçons en ville qui nous font vivre. Pardieu ! si ce n'était cette raison-là, j'en aurais bientôt fait le sacrifice !... Enfin, mon cher monsieur, je sors douze fois par jour pour autant de leçons... Savez-vous ce qu'elle prétend ?... Elle prétend que ce sont douze prétextes et que mes douze élèves ne sont ni plus ni moins que douze maîtresses... Est-il permis d'avancer des choses aussi déraisonnables ?... Mais regardez-moi... Ai-je la figure d'un homme capable de faire douze maîtresses à la fois ?

J'avoue que les suppositions de Mme Cornuau me paraissent un peu hyperboliques... Mais enfin l'hyperbole est d'un usage familier chez toutes les femmes jalouses, et sous ce rapport la vôtre ne sort point de la règle ordinaire.

— Un moment, je n'ai pas fini. Vous saurez que l'étage au-dessus de celui que j'habite est occupé par un étudiant en médecine, M. Ernest, un jeune homme extrêmement doux et rempli de complaisance pour ses voisins. Eh bien, ce pauvre garçon est presque autant que moi victime des algarades jalouses d'Armandine. Un jour, je trouvai, en rentrant, Ernest assis au coin de mon feu, près de ma femme, dont la pâleur m'alarma ; elle ne m'avait donné jusqu'alors aucun sujet de plainte et je ne soupçonnais même pas qu'elle pût être d'un caractère jaloux. Dans mon inquiétude, je l'interrogeai avec empressement ; elle ne daigna pas me répondre. Mais M. Ernest n'eut pas plus tôt pris congé de nous, que ce fut un déluge d'injures et de reproches. J'étais un perfide, un traître ; depuis longtemps ma conduite lui était connue ; elle avait voulu d'abord ne se venger que par le mépris et le silence ; mais ce soir-là, les forces lui avaient manqué ; elle s'était trouvée mal après mon départ, et le ciel sait ce qui serait arrivé si M. Ernest ne s'était empressé de lui porter secours !... Puis elle se mit à verser un torrent de larmes en s'écriant qu'il était odieux qu'une honnête femme comme elle fût enchaînée toute sa vie à un mauvais sujet de mon espèce... Enfin, elle me déclara que, désormais, elle épierait toutes mes démarches et me poursuivrait partout comme une furie vengeresse.

Je pensai que cette scène était le résultat de quelque faux rapport dont je démontrerais aisément l'absurdité à ma femme, et que, l'accès passé, il ne serait plus question de rien. Ah! mon cher monsieur, dans quelle erreur j'étais! Depuis ce jour fatal, ma maison est devenue un véritable enfer pour moi, et je dois ajouter, pour M. Ernest. Il ne m'arrive pas une fois de m'absenter sans que je trouve en rentrant ce malheureux jeune homme occupé à conjurer tantôt une défaillance, tantôt une attaque de nerfs. Je suis sûr que, malgré toute sa patience, qui est vraiment angélique, il maudit de grand cœur le sentiment d'humanité qui l'a fait une première fois entrer dans les secrets de notre ménage; car c'est lui qu'Armandine prend pour le confident de ses soupçons et de ses craintes; elle l'en importune à chaque heure de la journée; il n'est sorte de corvée qu'elle ne lui impose.

Dernièrement je dinais chez les parens d'un de mes élèves; je rentrai assez tard. Vous croyez peut-être que ma femme m'attendait? Ah! bien oui!... je ne sais qui avait pu lui souffler la pensée que j'étais en partie fine à l'Île-d'Amour; mais, dans le dessein de me surprendre *in flagrante delicto*, et pour ménager les convenances qui ne permettent pas à une femme de se présenter seule dans un pareil endroit, elle avait obligé le pauvre M. Ernest à l'accompagner; et tous deux dans un cabinet particulier, étaient restés à me guetter jusqu'à près de minuit.

Vers la fin de l'hiver dernier, ne s'avisa-t-elle pas, pour un semblable motif, de se faire conduire par M. Ernest au bal de la Renaissance, tandis que je dormais très-innocemment dans mon lit?

Si je voulais rassembler tous mes souvenirs, je ne finiais pas.

Outre les désagréemens qui résultent tout naturellement pour moi d'une pareille monomanie, jugez encore combien je suis confus de la peine qu'elle occasionne à mon excellent voisin. Ce n'est pas qu'il s'en plaigne, oh! mon Dieu, non! Je lui faisais hier des excuses sur le temps qu'il devait perdre, et il me répondit que j'étais bien bon et que les soins qu'il donnait à ma femme ne nuisaient point à ses études..... au contraire!

Vous comprenez que j'ai vu là une réponse dictée par la politesse; mais si vous croyez devoir faire votre profit des particularités que je viens de vous dire, je vous invite à ajouter qu'une femme jalouse est un être extrêmement incommodé, non seulement pour son mari, mais encore pour ses voisins.

LE FANTASQUE.

LA LOYAUTÉ S'EN VA.

À propos de l'ordonnance des municipalités de Districts, nous voyons que des véritables loyaux, des gens de pur sang br ton, osent, sans doute en imitation de ces rebelles de canadiens, faire des remontrances au gouvernement, se plaindre, trouver à redire à ce qu'il fait, lui indiquer une autre route, agir enfin comme s'il n'y avait plus en Canada un seul baat de corde pour pendre les gens supposés d'être susceptibles d'être suspects! En vérité si cela continue on ne trouvera pas dans toute la province assez de loyauté pour engraisser un malheureux sergent de police. Mais patience, dès que le gouvernement de sa majesté aura connaissance de pareilles escapades de l'esprit républicain, du dragon de la marche, il n'y a pas l'ombre de doute qu'elle s'en ira s'en aller d'écarter ce qui

reste de canadiens pure qualité, bon teint, dans le seul but de les châtier de la belle façon afin de montrer aux loyaux bretons le sort qui les attend si par hasard il leur prenait envie d'exprimer des griefs à l'instar de leurs frères d'origine gauloise.

Voici ce que des individus portant noms anglais, écossais, irlandais, habitant St. Sylvestre ont osé dire à une assemblée présidée par un homme intitulé Neill Mullayey, rapporté par un secrétaire marqué James Bishop :

Attenu qu'une ordonnance fut passée par le conseil spécial du Bas Canada dans la quatrième année du règne de notre très-gracieuse dame la Reine Victoria, intitulée : Ordonnance pour pouvoir au meilleur gouvernement de cette province par l'établissement d'autorités locales ou municipales, laquelle ordonnance est maintenant en opération. Et attendu que d'après notre opinion ladite ordonnance devrait être plus correctement intitulée : Ordonnance pour étendre l'influence du gouvernement, pour permettre au riche qui déjà possède assez, de tirer de lui-même l'impôt des pauvres paysans qui peuvent à peine procurer à leurs familles le salaire nécessaire. Et attendu que la susdite ordonnance est établie de manière à mettre la minorité favorisée par le président, en état d'emporter les élections contre la majorité. Et attendu que cette ordonnance exigeant que le conseiller de chaque district y réside et possède des propriétés au montant de trois cents louis, rend l'élection de tels conseillers une pure moquerie, vu qu'on ne peut trouver dans beaucoup de paroisses que peu de personnes, s'il en est même, qualifiées selon cette loi.

Et attendu que les conseils de districts, sous le contrôle direct et indirect du gouverneur général, ne jouissent d'aucune liberté d'action et pourraient, dans les mains d'un gouverneur général libéral que Lord Sydenham (*) devouir dangereux, pour les droits du sujet.

Et attendu que la dite ordonnance sera, nous le craignons une source de confusion et de discord dans un pays jusqu'ici tranquille et paisible.

Il est résolu à l'unanimité que nous emploierons tous les moyens constitutionnels à noire portée pour obtenir le rappel de la dite ordonnance ou du moins pour obtenir tels changements qui la rendront digne des remerciements et de l'acceptation d'un peuple libre, reconnaissant et loyal.

Voilà un modèle pour toute la province. Nous espérons que les paroisses canadiennes s'empresseront d'adopter de pareilles résolutions. Le branle est donné, il faut que le carillon se continue jusqu'à ce qu'on ait chassé du pays cette innovation qui ne peut se tolérer telle qu'elle existe actuellement et qu'on ne devrait permettre qu'en l'absence d'autres levées d'impôts. Qu'on laisse entrer librement les marchandises étrangères; alors seulement le canadien pourra payer des taxes directes; mais payer indirectement pour se faire donner le fouet et directement pour faire soigner les blessures du fouet, c'est trop, beaucoup trop!

A propos il est encore bon de se souvenir que Messieurs RUEL, QUESNEL, TASCHEREAU, RAYMOND et CHILDS ont voté pour la continuation de l'ordonnance avec toutes ses absurdités. Nous l'avons déjà dit, mais nous y reviendrons encore.

Lord Sydenham se dispose à faire une visite aux chutes du Niagara. Problème: Si allait tomber au fond du gouffre que dirait-on en Canada?

Nous donnerons une bonne récompense à celui qui ne le devinera pas.

[Nous avons reçu de notre espion ordinaire la lettre suivante interceptée aussi habilement que les autres. Nous ne nous attendions pas à voir un roué de la force de l'auteur de cette missive se choquer aussi facilement pour quelques légères contradictions dans ses vues; mais il faut avouer qu'après avoir tant travaillé, après avoir bravé le feu de tant de feuilles publiques, il est dur de se voir rem-

(*) On conçoit que cette petite bourde par façon de flatterie est mise là en guise de beurre pour faire descendre ces résolutions que Son Excellence trouvera, malgré cette précaution, fort dures à avaler.

larrer dans ses plus douces espérances. Pourvu qu'il ne revienne pas sur ce premier moment de vivacité, c'était tout ce que nous demandons, et ce que nous appréhendons au dessus de tout ; car messieurs les politiques ont fort peu d'amour-propre et ne font pas des affronts qu'autant que cela peut leur servir de prétexte à quelque nouveau coup de Jarnac.]

Tiè^re honorable Peel.

Lorsque j'appris votre élévation plus que probable au poste éminent de premier ministre du cabinet de sa Majesté Britannique j'eus l'honneur de vous adresser une humble supplique par laquelle je faisais entrevoir à votre chevalerie les avantages qui résulteraient de ma continuation au poste que j'occupe. J'ai attendu fort impatiemment une réponse à cette offre généreuse et je n'ai encore rien appris de vos intentions. Autre tems, autres idées ; autres faits, autres résultats. Lorsque je m'offrais ainsi j'avais encore dans l'esprit une très-haute idée des moyens d'influence que j'ai employés ; mais aujourd'hui tous les châteaux en Espagne que j'avais bâties en Canada se sont écroulés devant les votes récents de cette ingrate chambre d'Assemblée que j'avais réunie à tant de frais. Ah ! noble Peel, lord Durham tout hère qu'il était l'avait bien dit dans son rapport dont il n'avait pas écrit un mot : Ce n'est pas dans un pays situé si près des États Unis qu'on peut tromper le peuple par des semblants de libéralité ! O démagogie de la démagogie ! L'argent qu'on met à l'achat des consciences de représentans canadiens est absolument de l'argent perdu. A présent que j'en ai essayé je n'en donnerais pas une piastre de ma banque Provinciale projetée et asommée en embryon. Imaginez, illustre Peel, que de longue main j'avais consacré de fort jolies sommes (quelques unes même prises sur mes économies,) pour cette spéculation afin de masser du concours d'une majorité. Le nombre de ceux qui acceptèrent de mes présents fut assez notable pour me permettre de m'écrier dans un moment d'enthousiasme : *J'aurai ma majorité !* car en effet c'était une majorité ; mais j'étais bien fou de me fier à des traités ; j'aurais dû en savoir plus long en matière de trahison, moi qui ai si longtems fait commerce d'hommes ; j'aurais dû savoir que celui qui est faux à un parti sera faux à un autre ; mais je croyais ce pays assez neuf encore pour fournir quelques âmes pures, qui, une fois vendues, seraient si téles à leur acheteur ; mais, illustre Peel, j'ai été bien cruellement trompé ! Voici donc le fait :

Vous n'êtes pas sans savoir que mon ami et parent Baring a fait l'incompréhensible sottise de prêter ou de faire prêter certaines sommes à la ci-devant province du Haut Canada ; vous savez qu'elle n'a pas assez d'argent pour payer même l'intérêt de cette somme qui fut gaspillée comme toutes celles qu'on dépense soit disant en améliorations publiques, qui, pour la plupart ne sont que des améliorations particulières ; vous savez qu'à l'aide du complaisant ministère whig et de l'heureuse révolte canadienne, nous avons réunis les deux Canadas pour nous faire assurer le remboursement de cette somme ; vous savez tout cela ; mais laissez-moi probablement votre information, noble lord. Il faut maintenant que vous sachiez que nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui qu'auparavant. Pour faire croire à votre benévole parlement anglais que l'union était désirée par le peuple des deux provinces, il m'a fallu obtenir une *majorité* consentante et pour y parvenir il m'a fallu promettre bien des sommes sous la forme encore d'améliorations publiques ; quand on parle d'améliorations publiques on sait parfaitement à présent ce que cela veut dire ; il n'y a plus d'erreur à redouter dorénavant. Or au moyen de la petite ruse à laquelle Russell a bien voulu se prêter en promettant l'appui du ministère pour un emprunt d'une bagatelle d'un million et demi

garanti sur la loyauté des habitants de ce pays, j'ai pu faire voter tout l'argent nécessaire à des améliorations *publiques* dans la semaine qui vient de s'écouler; mon parlement s'est lancé dans les mille louis, dans les millions de louis: comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie; c'était vraiment un plaisir que de voir cela! Voyant la façon coulante avec laquelle il prodigait les chiffres, je croyais l'affaire bâclée; je me disais: tout va bien courage. Poulet! puisque tes représentants vident aussi facilement le trésor du peuple, ils trouveront avec non moins de promptitude les moyens de le remplir; mais j'avais compté sans mon hôte, ou plutôt sans mes hôtes. Il faut vous expliquer d'abord que j'avais imaginé un moyen admirable de me procurer de l'argent; j'avais inventé une banque provinciale qui seule aurait eu droit de battre monnaie, c'est à dire des billets de banque. Vous concevez tout d'un coup combien cela était adroit; je dis adroit je devrais dire sublime; eh bien! en dépit de mes plus chères prévisions tous mes projets sont renversés et il faut me contenter de belles lois, de plans superbes; mais d'argent pas le sou!

Avouez, illustre Peel, que les prétendus hommes d'Etat de ce pays-ci sont de fieffes benêts. S'ils eussent eu le plus microscopique degré d'intelligence, d'amour de la patrie, de prévoyance politique ils auraient bien vu que par le moyen de ma banque je mettrais entre les mains des colons un contrôle puissant sur la tyrannie de la mère-patrie. Voici comment. Une banque provinciale ayant le gouvernement pour garantie aurait inspiré une grande confiance aux prêteurs d'argent européens qui peuvent à grand'peine obtenir chez eux deux ou trois pour cent. L'attrait d'un gain plus palpable les eût séduits, nous aurions vu l'or et l'argent fondre sur nos côtes. Avec un million de louis d'or nous eussions fait dix millions de louis de papier; les canaux se seraient creusés; les chemins, les ponts eussent surgi partout; les arts, l'agriculture eussent été encouragés, on eût vu tout prospérer; le sol se fût enrichi; le pays aurait vécu d'une vie nouvelle! Tout, tout cela par la vertu de l'or anglais! toutes ces merveilles par la magie de ma banque provinciale!

Mais, direz-vous peut-être, comment rembourser à qui de droit ces sommes ainsi empruntées? Eh voilà justement la question que se posaient naïvement ces bons enfants de canadiens! question à laquelle pour toute réponse ils sont restés la bouche béante et ne sachant que dire! On les dit rebelles, ils sont loin d'être dignes de ce noble nom; moi je les crois, au contraire, d'invétérés loyaux. Et cependant s'ils eussent eu seulement les instincts du véritable patriotisme je n'aurais pas aujourd'hui à déplorer le renversement de mes projets les plus brillants. Quant à vous, noble Peel, vous avez, j'en suis plus que sûr, saisi, du premier coup, le mot de l'énigme et compris (ceci entre nous je vous en supplie) que la saine politique pour les habitans de cette colonie eût été de tirer autant d'argent que possible des capitalistes de la vieille et décrépitte Angleterre, de faire bien valoir cet argent, puis d'acquitter cette dette..... par une bonne révolution et une déclaration d'indépendance. Mais ils n'ont pas su prendre la balle au bond; les voilà condamnés pour long-tems à la stupide humiliation d'une domination étrangère, à la monotone et peu profitable vie de loyaux sujets; au triste rôle d'esclaves, contents et soumis; tout cela au lieu des brillantes destinées que je leur préparais par ma banque d'issue. Quelle ignoble issue!

Vous comprenez, noble chevalier, que sous les circonstances actuelles je ne puis remplir les promesses que je faisais dans la lettre où je vous offrais mes services; ainsi mettez que je n'aie rien dit; envoyez au plus tôt, pour me remplacer, un bon tory qui, au lieu de mener les Canadas par la force et la douceur

les mènera par le bâton et la baïonnette ; je pense qu'ils arriveront bien plus promptement à la prospérité et à l'indépendance (l'une apportant l'autre) que nous devons leur souhaiter puisqu'il est bien établi que nous ne pouvons les en priver long-tems.

À propos pour comble de détresse, mon cheval est tombé, moi dessus, je me suis cassé le cou tout près de la cheville du pied. À quelque chose malheur est bon ; s'il faut qu'on me coupe la jambe je n'y aurai plus la goutte. À la nouvelle de cet accident les canadiens ont ressenti une vive douleur, car ils pensent que cet accident retardant mon départ me retiendra plus long-tems parmi eux. Les braves-gens ont montré là plus vive sympathie.....pour mon cheval.

Avec lequel j'ai bien l'honneur d'être,
noble chevalier,
votre humble serviteur.

POULET.

Miss PHILLIPS l'actrice-miniature a débuté en cette ville et sur ce continent mardi soir dernier devant un auditoire nombreux et respectable. Nous aimons à confesser que quoique nous ayons eu l'avantage d'assister à l'une de ses répétitions notre attente fut de beaucoup surpassée à la représentation. Mlle. Phillips n'est point comme on pourrait le croire un enfant que des promesses ou des menaces poussent à un jeu imitatif ; chez elle le goût seul de l'art, l'amour de la scène, le talent dramatique, inné ont tout fait ; elle possède à un degré supérieur l'intelligence de l'effet théâtral et elle sait faire comprendre à tout le monde, comme un acteur consommé, les mots saillants de son récit. Ce serait pour elle une forte punition que d'être privée de son amusement favori. En un mot elle est chez elle sur les planches qu'elle sait occuper comme un vétéran du cothurne. Les deux pièces dont le spectacle était composé sont justement faites pour montrer favorablement ses moyens, sans choquer trop la vraisemblance, puisque les rôles qu'elle y remplit sont des rôles d'enfant. Ajoutons que sa danse gracieuse, légère, animée, surpasse tout ce qu'on pourrait imaginer d'un enfant de son âge. Nous ne croyons pas être un bien grand prophète en prédisant que Miss Phillips commencera pour ainsi dire sa vie par faire une jolie fortune sur ce continent ; c'est au moins ce que nous font augurer les bravos nombreux et bien mérités qui couvrent souvent la voix de cet intéressant prodige. Ce soir Miss Phillips répète les deux pièces de Mardi, auxquelles seront ajoutées des danses nouvelles ; sans doute que la foule s'y portera.

Nous allions oublier de mentionner que la famille Antonio s'est jointe à Mlle. Phillips pour fournir aux amateurs de Québec des soirées telles qu'ils n'en ont pas de long-tems. Nous conseillerons à ceux qui trouveront encore dans leur gousset quelques piastres, malgré les cirques, les géants, les danseurs, les giraffes et autres attractions sublimes sur les affiches, d'aller les porter à Mlle. Phillips ; nous leur promettons qu'ils ne les regretteront pas.

Nous apprenons que Miss Phillips donnera sa dernière représentation Samedi prochain, cette soirée sera sous le patronage de l'hon. R. E. Caron, Maire de Québec.

On se plaint avec raison de l'ignorance profonde des canadiens et de leur dégoût pour tout ce qui peut tendre à l'avancement du pays ; non seulement

on ne veut rien faire pour la littérature, par exemple; mais on fait tout pour arrêter ceux qui voudraient la faire prospérer; jusqu'à nos représentans s'en mêlent, témoin la rebuffade qu'ils ont donnée ces jours derniers à Lord Sydenham, malheur, qu'on ne peut trop déplorer, car il est bien établi maintenant que ce grand homme ne voulait instituer sa banque provinciale que dans le but d'imprimer d. s. livres.....sterling.

La soirée pyrotechnique de lundi dernier fut charmante et satisfit amplement tout le monde, à l'exception de celui qui aurait dû en être le plus content, nous voulons parler de l'amateur artificier à qui ce divertissement vaut une perte assez considérable. Nous avons entendu quelqu'un lui dire: « Oh, monsieur vous devriez bien donner encore une autre soirée; c'est si beau, si agréable, si brillant; imaginez que j'ai tout vu de chez moi sans payer. c'était superbe! » Il paraît que ce farceur-là aime à la folie un spectacle magnifique et pas cher.

LES EXILÉS CANADIENS.

HURRAH FOR BRITISH HUMANITY! HURRAH FOR BRITISH MAGNANIMITY!!

Il paraît qu'il a été reçu des nouvelles des exilés canadiens autrement que par des lettres contrôlées par les autorités de la Nouvelle Hollande. Un baleinier américain, le *Hamilton*, est arrivé récemment aux Etats Unis. Le capitaine Brown qui le commande dit avoir vu un certain nombre des déportés politiques travailler sur les chemins; chacun d'eux avait aux pieds une lourde chaîne.

Le capitaine d'un autre navire venant de la terre de Van Diemen et de la nouvelle Hollande dit que la situation des prisonniers est des plus déplorables. Il dit en avoir vu plusieurs enchaînés à des brouettes et continuellement conduits par de cruels gardiens qui les font travailler au delà de leurs forces; ils étaient couverts de haillons et sans cesse exposés à un soleil brûlant. Ce capitaine ayant demandé qui ils étaient on lui répondit: Oh pas grand chose, des rebelles français et des pirates américains. Ce même marin s'informa du gardien si on les battait:

Oh! lui dit-on, pas plus de quatre ou cinq fois par jour pour l'ordinaire; rarement davantage!!! A onze heures et demie nous leur donnons une bonne douzaine de coups de fouet sur le dos à nu, par manière de coup d'appétit avant dîner; mais ça ne leur fait pas grand mal comme vous voyez, et cela ne les empêche pas de manger leur portion; ils commencent à s'y habituer et prennent la chose fort naturellement!!

C'est ainsi que la nation la plus magnanime du monde, gouvernée par ses hommes les plus libéraux, traite de malheureux prisonniers, victimes pour la plupart d'un trop violent amour de leur patrie! Voilà ce qui se passe au dix-neuvième siècle, d'après le commandement des mêmes gens qui se récrient contre l'esclavage des nègres; qui envoient partout des missionnaires pour *ad voir les mœurs des nations sauvages!* Que n'en prennent-ils plutôt des leçons d'humanité!

B. CORRIVEAU, CHAPELIER, No 15 rue Lamontagne, second magasin en dehors de la porte Prescott, a reçu un lot de redingottes et manteaux de raout-houc, (macintosh) imperméable, et tient constamment chapeaux et casquettes aux dernières modes.